



## **L'action internationale des collectivités territoriales (AICT) :**

### **Une politique publique incontournable**

#### ***Synthèse de la journée***

Une Journée de la Coopération décentralisée, proposée par Cités Unies France, en partenariat avec la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales et l'Agence française de Développement

**Le mardi 27 octobre 2015**

## Première partie : L'AICT, une coopération à dimension humaine et à fort impact

### **Intervenants :**

- Bertrand Gallet, directeur général, Cités Unies France (CUF)
- Christophe Katsahian, délégué adjoint, délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministères des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI/DAECT)
- Joël Leuret, conseiller auprès du délégué, chargé de mission (MAEDI/DAECT)
- Robert de La Rochefoucauld, division des relations avec les élus et les acteurs économiques, Agence française de développement (AFD)
- Débat animé par Constance Koukoui, Cités Unies France



Pour qui sonnerait le glas de l'action internationale des collectivités territoriales (AICT), Cités Unies France, l'Agence Française de Développement et le Ministère des Affaires étrangères ont souhaité présenter une autre version des faits et des perspectives.

### **Coopération décentralisée, la fin d'un âge d'or ?**

Si Bertrand Gallet, admet « *la fin d'une période exubérante au cours de laquelle les collectivités avaient une très grande liberté de choix d'actions et de territoires* », ne serait-ce que du fait des restrictions budgétaires qui les touchent aujourd'hui. Il ajoute que la coopération décentralisée a su également évoluer et sortir des pratiques postcoloniales ou tiers-mondistes.

Christophe Katsahian rappelle quelques chiffres : on estime à 4800 le nombre de collectivités engagées avec près de 9000 partenaires dans 146 pays. Cette présence des collectivités partout dans le monde s'inscrit pour lui, en résonance avec l'action diplomatique de l'Etat, dans une même « *responsabilité globale* ».

### **Deux nouvelles batailles pour la reconnaissance de l'AICT : son « retour sur investissement » et la transversalité entre les services**

Aujourd'hui le discours des moyennes et grandes collectivités a changé. Elles souhaitent prendre leur place dans la compétition mondiale et ne jurent que par leur attractivité et leur rayonnement.

Cités Unies France soutient depuis longtemps cette idée de « retour sur investissement » de la coopération. De nombreuses collectivités mettent aujourd'hui en avant l'impact positif de leur coopération sur leur stratégie territoriale en France, en termes de cohésion sociale du territoire, d'ouverture, de mobilisation de la jeunesse, de l'intégration de la diaspora, de facilitation pour les acteurs économiques... autant d'arguments aujourd'hui bien identifiés et tangibles.

Finie également la période d'une coopération « danseuse du maire ». L'AICT est en mesure d'insuffler une nouvelle transversalité dans les services de la collectivité, à condition que les élus développent une vision internationale de leurs portefeuilles de compétences. « *La vraie bataille de la coopération décentralisée est de prouver qu'elle est l'affaire de tous les services* » appuie Bertrand Gallet, avec force. Pour cela, les collectivités peuvent s'appuyer sur des réseaux internationaux avec lesquels Cités Unies France est en lien étroit.

## **La boîte à outils à disposition de l'AICT : les nouveautés**

- **Les outils diplomatiques :**
  - Le réseau des Ambassades de France, deuxième réseau diplomatique mondial, est à la disposition des collectivités pour relayer les demandes d'appui logistique, de rendez-vous ou encore d'informations sur les collectivités du pays. Elles ont une très bonne connaissance des territoires et peuvent mettre les projets et les acteurs en lien, notamment avec l'AFD.
  - Deux nouveautés : récemment, le Ministre a souhaité que des conseillers diplomatiques soient déployés auprès des préfets de région en 2016. Enfin, d'anciens diplomates chevronnés sont désormais affectés pour aller promouvoir telle ou telle région française à l'étranger. A ce jour, onze régions bénéficient de cette représentation.
  
- **Les outils financiers de la DAECT :** 8,5 millions d'euros pour la coopération décentralisée déployés par appel à projets
  - Un appel à projet général, triennal, ouvert depuis le 15 octobre 2015 jusqu'au 15 janvier 2016.
  - Des appels thématiques annuels : sur la mobilité de la jeunesse et sur le climat. En 2016, un appel à projets « Climat 2 » sera peut-être ouvert, en fonction de la COP21 et de l'évaluation du premier appel à projets sur le climat.
  - Les appels à projets « conjoints » entre Etats (par exemple avec le Maroc, le Chili, l'Argentine, le Mexique, le Sénégal, ...). Il s'agit de mettre en place un cofinancement avec le pays concerné pour soutenir un projet de coopération entre deux collectivités. En l'occurrence, le Sénégal, pour la première fois, a décidé de cofinancer cet appel à projets annuel à la hauteur de 150 000€ pour être co-décisionnaire.
  
- **Un outil numérique :** le site de la CNCD\* qui offre un panorama actualisé de l'AICT ainsi qu'une carte collaborative. Il propose également une bourse à projets de coopération, et les recherches de partenaires dans tel ou tel pays. Il est donc important que les collectivités tiennent à jour cet outil.
  
- **Les outils de l'AFD : « FEXTE » et « FICOL »**
  - Le **fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences (FEXTE)** pour aider l'émergence de projets sur les pays à revenu intermédiaire pour lesquels un temps d'expertise assez peu long peut être nécessaire en amont. <http://www.afd.fr/home/outils-de-financement-du-developpement/fexte>
  - Le **fonds d'investissement des collectivités locales (FICOL)**, pour compléter l'appui à maîtrise d'ouvrage de la part de la DAECT, par un appui de l'AFD pour travailler sur la co-construction des dossiers, forte de son expertise dans différents domaines techniques du développement. Fin 2015, 6 projets ont ainsi été cofinancés en deux ans, d'un montant de 500 000€ chacun. [http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/L\\_AFD/Nos\\_partenaires/Appel-a-idees-FICOL-2015.pdf](http://www.afd.fr/webdav/site/afd/shared/L_AFD/Nos_partenaires/Appel-a-idees-FICOL-2015.pdf)
  
- Une « **Chaire de l'Action internationale des collectivités territoriales** » ouvrira en janvier 2016, à l'Institut d'Etudes Politiques de Grenoble. Son site est déjà en ligne et recense tous les mémoires et thèses sur ce sujet. Il sera désormais possible de lui commander des études, en mobilisant à travers elle, un réseau de chercheurs, d'universitaires, d'étudiants.

\*Site de la CNCD : <https://pastel.diplomatie.gouv.fr/cncdext/dyn/public/login.html>

## Des institutions et des réseaux en mouvement



Le paysage institutionnel de la coopération décentralisée est lui-même en mutation. Cités Unies France et l'AFCCRE<sup>1</sup> ont décidé d'ouvrir des discussions en vue d'un rapprochement des deux associations.

Pour sa part, la réforme de l'AFD est d'ores et déjà entamée et sera annoncée au début de l'année 2016. En effet, l'AFD « *qui est d'abord une banque* » comme le rappelle Robert de La Rochefoucauld, est devenue ces dernières années un opérateur incontournable de l'aide publique au développement, en portant 8 milliards d'euros d'engagements sous forme de prêt pour seulement 200 millions d'euros de dons. Un effort supplémentaire de 4 milliards d'euros à partir de 2020 devra être fait pour honorer les annonces du Président de la République à New York, sur les ODD en septembre 2015. Le prochain adossement de l'AFD à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) devrait le permettre.

L'AFD qui, depuis le début du siècle s'était vue transférer progressivement les différentes thématiques du développement de la part de ses ministères de tutelle, jusqu'au « portefeuille des ONG », vient de récupérer en 2015 le thème de la gouvernance. En revanche, restent du domaine de la compétence directe du MAEDI : l'urgence, la jeunesse et justement, l'appui aux collectivités territoriales.

---

<sup>1</sup> Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe - <http://www.afccre.org>

Néanmoins, l'AFD a souhaité développer davantage de partenariats avec les plus grandes collectivités françaises pour mieux accompagner ses « clients » émergents, les collectivités du Sud, et pour travailler également son « *propre ancrage territorial et ne pas rester une technostructure parisienne* » comme l'explique Robert de La Rochefoucauld.

Il rappelle qu'à ce titre, de nombreuses ressources (publications, films, expositions) sont co-éditées par l'AFD pour mieux faire connaître les problématiques du développement aux citoyens français et ces ressources sont à la disposition des collectivités pour leur information ou leur plaidoyer.

Deux nouveaux outils ont également été mis en place ces deux dernières années (voir encadré) pour affirmer le soutien de l'AFD auprès des collectivités.

La Banque publique d'investissement (BPI), également adossée à la CDC, s'ouvre depuis à peine un an à l'international et « récupère » la Coface (Compagnie française d'assurance pour le commerce extérieur). Ces aides à l'export peuvent aussi intéresser les collectivités françaises.

Même si elles ne sont pas simples à suivre, ces reconfigurations sont l'occasion ou jamais d'afficher un jeu d'acteurs français cohérent et uni dans la complémentarité, notamment pour convaincre les grands bailleurs mondiaux. « *USAID (agence de coopération des Etats-Unis) vient de donner 6 ou 7 millions d'euros à Care pour accompagner la décentralisation au Mali !* » regrette Bertrand Gallet. « *Il y a une méfiance à l'égard de collectivités territoriales qu'il faut infléchir notamment auprès d'ECHO (l'office humanitaire de la commission européenne), de la Banque Mondiale, de USAID... C'est aussi une prochaine bataille à mener* ».

Les thèmes de l'attractivité et du rayonnement de la France à l'international semblent pouvoir rallier tous ces acteurs.

### ***La solidarité n'a pas de taille***

Si les grandes métropoles ont réussi le pari de leur rayonnement international, elles ne doivent pas cacher la forêt de coopérations qui se sont tissées au fil du temps entre de plus petites collectivités.

Dans cet engagement en faveur d'un monde plus solidaire, ces collectivités de plus petite taille peuvent compter sur plusieurs réseaux: ceux de collectivités comme Cités Unies France ou de professionnels des relations internationales et européennes comme l'ARRICOD, ou encore les réseaux régionaux multi-acteurs, qui peuvent les aider à monter des projets avec d'autres acteurs de leur territoire : ONG, entreprises, mais aussi chambres consulaires, établissements de santé, universités...

Les acteurs sont effectivement amenés de plus en plus à conduire des projets ensemble. D'ailleurs, pour le directeur général de Cités Unies France, il faut cesser d'opposer solidarité d'un côté et questions économiques de l'autre. *« Il y a un avantage comparatif énorme de la part de toutes ces collectivités qui ont investi depuis plus de vingt ans des relations avec une collectivité partenaire en Afrique notamment, par rapport à d'autres acteurs qui débarquent et qui n'ont aucune connaissance du terrain ».*

### ***Pour une AICT humaine, réciproque et militante***

Ces milliers de projets de coopération se sont construits à partir de relations humaines tissées au cours de cette histoire de la coopération décentralisée, à toutes les échelles. Elles constituent aujourd'hui un capital formidable, au moment où les pays considérés comme du « tiers monde » hier, se veulent « émergents » aujourd'hui et traités comme tels dans les relations partenariales, comme en témoigne le Sénégal avec sa toute récente volonté de cofinancer l'appel à projets du MAEDI français dans son pays (voir le précédent encadré).

Pour Christophe Katsahian, ces relations humaines, de société à société, sont au cœur de la complémentarité des coopérations bilatérale et décentralisée : *« les visites et les échanges humains entre les collectivités donnent de la chair et du quotidien à la relation bilatérale, ainsi que l'image d'un pays qui n'est pas uniquement intéressé par les grands contrats économiques, mais aussi par la connaissance entre les sociétés et la création d'une véritable réciprocité ».* Il est rejoint en cela par Joël Lebreton qui souligne toute l'importance du maintien des relations de population à population dans le cadre de la coopération décentralisée, notamment dans le cas où les relations bilatérales sont, elles, suspendues pour une certaine durée ou pour faciliter la reprise des relations diplomatiques.

Bertrand Gallet ira encore plus loin en donnant le « la » d'un discours sur l'AICT qu'il souhaite voir changer : *« Il va falloir redevenir militant, en réaffirmant la volonté de considérer la mondialisation comme une chance et non comme uniquement une source de danger et de peur. Nous travaillons à Cités Unies France pour reprendre ce plaidoyer positif pour l'AICT ».*

## Deuxième partie : L'AICT, une politique publique en lien avec d'autres politiques territoriales

### **Intervenants :**

- Jean-Louis Cottigny, vice-président, affaires internationales et coopération internationale, Conseil départemental du Pas-de-Calais
- Jacques Raynaud, chargé de mission relations internationales, Châtellerauld
- Jean-Louis Testud, maire adjoint de Suresnes, secrétaire général de Cités Unies France
- Anne Raimat, directrice des relations internationales et de la coopération décentralisée, Bordeaux Métropole
- Débat animé par Anne-Claire Gaudru, Cités Unies France

Quel dialogue, quelle transversalité entre l'action internationale et les autres services au sein de la collectivité ? Quelles synergies avec les autres politiques publiques pour quels impacts concrets ? Autant de questions que se posent actuellement les élus et auxquelles cette table ronde a souhaité apporter des réponses.



### **Une volonté politique clairement définie avant toute chose...**

« Si on a une action internationale, c'est qu'on est convaincu de son bien fondé. L'AICT est un choix politique » réaffirme d'emblée Jean-Louis Cottigny, avant d'expliquer comment le conseil départemental du Pas-de-Calais a choisi de consacrer des moyens pour accompagner toutes les collectivités du département engagées dans des actions internationales. Cet appui est aussi un message fort pour leur signifier qu'elles ne sont pas seules face à d'éventuels reproches auxquels elles devraient faire face. Le conseil départemental s'est également positionné face à la Région pour être celui qui apporte les appréciations aux porteurs de projet de coopération sur ce département. « Tout ceci est possible parce que nous sommes tous ensemble, quelle que soit la taille de la collectivité : région, commune ou département » souligne Jean-Louis Cottigny.

L'échelle d'une agglomération est également pertinente pour construire une politique de relations internationales. Ainsi, Bordeaux Métropole, forte de ses 28 communes et de son million d'habitants à l'horizon 2030, s'est-elle astreinte à définir une stratégie pays par pays et à la faire valider en début de mandat. « On définit des objectifs, des moyens. Chaque année, on rend compte au Bureau, et on décide si on repart ou pas. Un accord de coopération, à la différence d'un jumelage, a un début et une fin » explique rationnellement Anne Raimat.

Le premier objectif de l'agglomération bordelaise est bien de jouer un rôle de facilitateur et d'intermédiation entre les acteurs du territoire et les partenaires étrangers, au nom de l'attractivité du territoire français. Les entreprises sont d'ailleurs les premières impliquées, mais aussi des universités et des écoles, comme celle d'architecture, ainsi que le milieu artistique et culturel. « On est à la

*disposition des acteurs du territoire qui souhaitent s'inscrire dans notre stratégie, et il faut rechercher les synergies privé / public pour montrer notre stratégie de développement territorial » résume Anne Raimat*

### **Comment définir sa stratégie de coopération ?**

Pour Anne Raimat, il s'agit d'un faisceau de critères, en partant notamment des atouts de son propre territoire, mais aussi des acteurs déjà agissants, comme la Chambre de commerce et d'industrie(CCI) de Bordeaux au Cameroun et en Côte d'Ivoire, par exemple. On regarde sur le territoire de la collectivité, ou on peut également faire le choix d'aller sur un territoire « neuf » comme l'Inde pour l'agglomération, non encore investi par les autres collectivités du même territoire. Il ne faut pas opposer attractivité et solidarité

### **Se jeter à l'eau à plusieurs**

Autre exemple de politique publique qui trouve sa juste déclinaison à l'international : l'eau et l'assainissement. La loi Oudin-Santini autorise les collectivités françaises à utiliser jusqu'à 1% de leur budget eau/assainissement pour mener des actions dans ce domaine dans un pays tiers.

Le territoire de Châtelleraut, déjà engagé dans un jumelage tripartite avec une collectivité bavaroise et une collectivité burkinabè partenaires, s'est saisi de cet instrument avec d'autres collectivités françaises(Laval, Dreux, Morlaix, Epernay, Chambéry...) également engagées dans le domaine de l'eau et de l'assainissement avec le Burkina Faso. Ensemble, elles se sont lancées dans un programme concerté pour améliorer les services municipaux de distribution de l'eau. « Ces villes ne sont

*proches ni politiquement, ni géographiquement, mais elles poursuivent un intérêt commun. L'un des gros impacts de cette action mutualisée a été de nous apprendre à travailler ensemble en France » se rappelle Jacques Raynaud, de Châtelleraut. Et de préciser : « L'idée était claire pour nous, qu'une politique de relations internationales était aussi une politique locale ».*

### **La solidarité forme la jeunesse, la jeunesse transforme la solidarité**

En effet, l'AICT impacte et traverse les questions de mobilité, de jeunesse, de formation ou encore d'éducation au développement. On ne pourra créer un autre regard sur la coopération internationale sans y associer la jeunesse du territoire, avide d'expériences interculturelles, d'échanges, mais aussi d'utilité sociale, en apportant leurs propres compétences.

Pour cela, le département Pas-de-Calais soutient des projets d'échanges de 6 mois, éventuellement renouvelables, et plus adaptés aux rythmes étudiants ou scolaires des jeunes. « Notre avenir c'est notre jeunesse. C'est bien avec cette volonté politique que nous travaillons : être des élus humanistes qui considèrent que la différence de l'autre nous enrichit à chaque instant. Supprimer cette volonté serait remettre en cause ce qui a fait ce que nous sommes aujourd'hui » a souligné Jean-Louis Cottigny.

Mobiliser la jeunesse est également l'un des premiers impacts de la coopération de Châtelleraut. Concrètement, la ville a ainsi tissé des partenariats avec l'enseignement technique, avec un département de l'IUT de l'Université de Poitiers, et avec une licence professionnelle, ce qui permet à des jeunes d'être acteurs de la coopération décentralisée. « On définit des missions qui permettent aux jeunes de satisfaire leur envie d'engagement et qui s'insèrent dans leur parcours de formation. Cela facilite aussi leur intégration dans les projets, puis éventuellement dans les services municipaux »

explique Jacques Raynaud. Mille lycéens de la ville participent également à l'organisation d'une course solidaire au profit de projets au Burkina Faso, ce qui en soi est déjà une action d'éducation à la citoyenneté mondiale puisque les jeunes sont associés en amont du projet et en aval « *Les jeunes deviennent ainsi coproducteurs de notre action internationale* ».

### ***Dans les services : tous « développeurs territoriaux »***

L'AICT est également un levier formidable de sensibilisation et de formation dans les propres services des collectivités territoriales. Jacques Raynaud note combien les agents techniques se sont mobilisés volontairement autour du projet très concret de permettre aux femmes burkinabés de faire moins de 5km pour accéder à l'eau potable. « *Cela a aussi été l'occasion pour eux de se réinterroger très profondément sur leurs pratiques professionnelles, car ce sont tous des développeurs territoriaux* ».

Dans les pays où elle le juge nécessaire, Bordeaux Métropole fait appel aux Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) pour disposer d'une représentation sur place, ce qui permet, au quotidien, de décrypter le territoire partenaire et d'accueillir les acteurs français sur place. Sur l'agglomération bordelaise, inversement, les agents qui se sont impliqués dans l'action internationale sont spécifiquement valorisés pour les savoirs et les compétences qu'ils ont pu révéler à cette occasion. « *L'international est un formidable outil de management pour l'interne en France* » souligne Anne Raimat.

### ***L'appropriation par les citoyens, relais de l'AICT***

Ces exemples démontrent, qu'au-delà de la volonté politique, condition indispensable à l'amorce et au portage d'une action internationale, ce sont bien les agents, les acteurs du territoire et enfin les citoyens qui détiennent entre leurs mains sa pérennité.

Jean-Louis Testud témoigne, dans le cadre de la coopération de Suresnes avec le Cap Haïtien, de la façon dont par exemple des collégiens ont exprimé leur souhait d'aider le collège de la ville partenaire haïtienne. Soutenus par la municipalité, ils ont monté une manifestation qui a permis de financer des équipements sportifs et pédagogiques pour ce collège. Suresnes a également fait le lien pour d'autres partenariats entre les deux territoires. Pour Jean-Louis Testud, tout réside dans la communication autour de l'AICT : « *Il est important de bien communiquer, y compris sur les erreurs ou les échecs, pour avoir l'adhésion des administrés. Les Français sont en réalité très généreux si on fait l'effort de leur expliquer* ».

### ***Construire l'ancrage territorial de l'AICT : une stratégie, mais aussi « du tact, du bon sens, et de l'humanisme »***

Détenant chacun une partie de la preuve par l'exemple, les intervenants démontrent la pertinence d'un cercle vertueux bien articulé entre la définition d'une stratégie en début de mandat, une invitation des acteurs du territoire, un ancrage durable de l'action internationale par des modes d'implication aussi divers que nombreux, la réponse aux envies des citoyens, à commencer par les jeunes, et enfin une communication pédagogique et de proximité pour « faire ce que l'on dit et dire ce que l'on fait ».

Tous les intervenants ont insisté sur l'importance de se donner du temps car « *une relation de confiance, ça ne se décrète pas. Ça s'instaure par des allers-retours, par du professionnalisme, de la communication, par de l'empathie quelquefois. Cela demande du tact, du bon sens et de l'humanisme* ».

Si l'AICT n'a jamais été aussi critiquée qu'aujourd'hui, elle n'a jamais été aussi nécessaire pour lutter ensemble contre les dangers climatiques, et contre les conflits internes et externes. Dans les pays où l'Etat est



quasi absent comme en Haïti ou au contraire omniprésent à travers les préfets, qui laissent peu de place aux maires, « *il faut faire preuve de créativité et d'astuce pour travailler avec l'Etat aussi, il n'y a pas de mode d'emploi...* » conseille Jean-Louis Testud.

Lors du débat, les participants ont rappelé les valeurs de cette coopération, notamment autour de la notion de « paix » qui s'impose comme une priorité à même de faire converger tous les acteurs porteurs de l'action internationale de la France.

## Troisième partie : Quelles pratiques pour combattre la marginalisation de l'AICT ?

### *Retour d'expériences d'acteurs*

#### **Intervenants :**

- Tous les participants : travail en sous-groupes
- Eric Recoura, directeur des relations internationales de la ville de Grenoble, membre du bureau de l'ARRICOD, association des professionnels de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales
- Bertrand Gallet, directeur général de Cités Unies France (CUF)
- Roland Ries, maire de Strasbourg, président de Cités Unies France (CUF)
- Le débat est animé par Camille Borella, Cités Unies France



Disette budgétaire, peur des autres et repli sur soi... L'AICT est rapidement pointée du doigt lorsqu'il s'agit de faire des choix. Les participants de cette journée ont justement, eux, fait le choix de la soutenir. Ils ont partagé, dans un exercice d'intelligence collective, en sept groupes de travail, les bonnes pratiques et les contre-arguments à la critique, issus de leur propre expérience.

#### ***En mode pluri-acteurs : 3 cercles concentriques***

Pour rendre indiscutable et pérenniser une coopération décentralisée, il convient d'y associer tous les acteurs du territoire plus en amont possible, dans une démarche de **co-construction pluri-acteurs**. Quatre « échelons » sont identifiés par les participants :

En premier lieu, celui des **élus, notamment les nouveaux élus, et même ceux de « l'opposition »**. La ville de Commercy a par

exemple, réussi à poursuivre sa coopération avec le Sénégal malgré une alternance politique, car les élus de « l'opposition » avaient été sensibilisés et associés très en amont à l'action internationale de la ville. Du fait de cette appropriation de la coopération, sa poursuite n'a donc fait l'objet d'aucune remise en cause. On peut saisir l'occasion d'un vote sur une action internationale, pour lancer un véritable **débat** : expliquer pourquoi on le fait, ce qu'elle rapporte à la collectivité, et à partir de là, essayer de convaincre les nouveaux élus.

A l'issue de ce débat, les élus en charge de l'action internationale peuvent présenter **une stratégie claire en début de mandature**, qui précise les orientations à donner pendant la durée du mandat. Cette stratégie est soumise au vote de l'instance décisionnelle, et donne lieu à un **bilan documenté** chaque année devant les autres élus. Rappeler ce que représente vraiment la part des actions internationales dans le budget global de la commune, ainsi qu'en montant par habitant permet de nuancer les critiques financières.



**L'administration apparaît comme le second cercle à associer.** Il faut donc à la moindre occasion, la sensibiliser à l'intérêt de la coopération pour chaque service. La ville de Bondy par exemple, saisit chaque venue de délégation partenaire, pour inviter les acteurs du territoire, y compris des agents de la Ville.

Pour Eric Recoura, de l'ARRICOD<sup>2</sup>, « les élus français ont la chance de pouvoir s'appuyer sur

---

<sup>2</sup>ARRICOD : Association des professionnels de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales

*un réseau de professionnels de grande qualité, avec des formations et des espaces de travail qui permettent aux techniciens de contribuer à cette transversalité entre les services en insufflant une culture de l'international dans l'ensemble des politiques publiques. Il faut dire que l'action internationale est un formidable outil de management pour cette transversalité tant recherchée».*

Le service de communication doit être systématiquement informé de toutes les actions dans le cadre de la coopération, pour mieux la connaître et mobiliser les outils dans une vraie stratégie de communication multi-canal :

- **en interne** (journal interne, Intranet...) notamment en valorisant les agents qui se sont impliqués personnellement dans les actions internationales comme cela a pu être fait à Bordeaux,
- et **en externe** (créer un focus international lors d'événements qui existent déjà sur la collectivité, communiquer sur les réseaux sociaux, journaux, newsletters...) en associant tous les acteurs locaux possibles.



Le troisième échelon à associer est enfin celui de **la société civile**, avec les **associations** du territoire, sans oublier celles de la **diaspora**, **mais aussi les établissements scolaires, de santé, ou encore les entreprises.**

Eric Recoura rappelle que nombre de territoires français sont déjà internationalisés et que « l'AICT permet de contribuer à valoriser les acteurs du territoire qui travaillent déjà à l'international, à attirer, à faire rayonner ce territoire, ainsi qu'à capter des solutions venues

*d'ailleurs et de répondre collectivement aux défis globaux, voire locaux ».*

Les **jeunes** du territoire tout particulièrement devraient être associés au maximum à l'action internationale. *« Il faut leur faire goûter, expérimenter la vie de la coopération, soit à travers une mission, soit à travers une action sur leur propre territoire pour laquelle ils peuvent être acteurs »* résume l'un des groupes de travail. Ils peuvent être des relais positifs de cette coopération décentralisée.



Enfin, pourquoi ne pas chercher à associer d'**autres collectivités du même territoire**, comme le montre l'exemple de Chécy, en coopération avec Bangui, en République Centrafricaine, en faisant appel à d'autres collectivités du Loiret pour l'aider dans cette coopération dans le domaine de la formation. Ces accords de partenariat pluri-acteurs, « protègent » la coopération car toutes les collectivités impliquées ne connaissent pas le risque d'alternance politique en même temps.

En résumé, si chacun de ces échelons est associé à la démarche, et que cette implication s'élargit chaque fois un peu, le risque de marginalisation de la coopération décentralisée s'éloigne.

### **Communiquer sur l'impact pour gagner en légitimité**

Il faut également essayer de donner une **légitimité** à la coopération, par exemple en l'arrimant à une **démarche nationale**, plus difficile à critiquer. On peut ainsi chercher à l'inscrire dans un événement d'envergure nationale comme la Semaine de la solidarité

internationale, ou à travers un appui financier de l'Etat, via l'AFD ou la DAECT.

Mais la légitimité viendra surtout d'un exercice permanent de **pédagogie et de communication transparente** sur la coopération. Il convient d'aller vers les segments de la population les moins convaincus pour créer des occasions d'échanges et de débats, lors d'événements culturels (films, festivals...) ou de retours de chantiers internationaux par exemple. Il est alors possible pour la collectivité de créer de l'attractivité et d'expliquer **l'intérêt de sa coopération pour son propre territoire**, avec pédagogie. *« Il faut être dans l'explication de ce que l'on fait, et non dans la justification. On est tous d'accord sur les valeurs, mais ce qui est difficile c'est la pédagogie du concret pour convaincre »* exprime l'un des participants.

Bien sûr, les praticiens recommandent de communiquer autour de son **impact et de son « retour sur investissement »** pour le territoire français. Un diagnostic territorial avec des témoignages complétés par des chiffres clairs, concrets, sur les retombées de la coopération pour le territoire de la collectivité, permet de communiquer autour de son **impact qualitatif et quantitatif**. La coopération de Chambéry avec Ouahigouya au Burkina Faso, a montré par exemple que les agents de la ville française gagnaient en savoir-faire professionnel. Les pratiques hospitalières là-bas montrent qu'on peut aussi revenir à des pratiques plus simples en France.



**L'évaluation** à la fin de l'action est très importante d'une part, pour rendre compte et d'autre part, pour développer une véritable

**gestion de projet** avec notamment un budget et des échéances. Ces outils permettent d'assurer une complète transparence de l'action internationale, meilleure défense contre les critiques. C'est également le moyen de répondre à la demande sociale pour **prouver l'utilité** de la coopération et le fait qu'elle ne soit pas une lubie de quelques-uns. Dans la même lignée, la **capitalisation** est importante pour éviter de refaire les mêmes erreurs que d'autres avant nous et pour s'inscrire dans « *ce patrimoine* » que constitue l'AICT.

### **Revenir à des convictions humanistes et militantes**



Face à un discours critique sur la coopération, un contre-discours doit être élaboré, appuyé par des convictions humanistes et un certain militantisme, autour de **valeurs du vivre ensemble**. « *L'année 2015 a commencé avec les attentats de Charlie Hebdo et s'achève avec la question des migrants. Les collectivités ont toute leur légitimité pour porter des valeurs fortes dans ce contexte* » interpelle l'un des participants.

Bertrand Gallet, directeur général de Cités Unies France, rappelle que si l'action internationale a été consensuelle et fédératrice pendant de nombreuses années, elle risque aujourd'hui de devenir un sujet clivant. « *Il est donc nécessaire de reprendre ce travail de militantisme et de vendre l'intérêt et l'importance de cette action internationale. C'est une question de volonté politique pour protéger ce patrimoine unique que représente cette AICT et ce qu'elle a construit comme réseaux dans le monde* ».

Les réseaux qui se renouvellent en suivant un format plus horizontal, peuvent aussi être des espaces d'échanges internationaux pour porter ce militantisme à plus grande échelle.

Le dernier mot reviendra au président de Cités Unies France, Roland Ries, également maire de Strasbourg, convaincu qu'il existe aujourd'hui une fenêtre historique pour la coopération décentralisée. Face à ceux qui s'interrogent encore sur le bien fondé de la coopération, parfois vue comme « *une cerise sur la gâteau* », il convient de montrer en quoi l'action internationale est consubstantielle aux autres politiques publiques.

Pour lutter contre les déséquilibres mondiaux et les conflits entre nations, il est **plus que jamais nécessaire de tisser des relations directes entre collectivités territoriales**, de façon complémentaire à l'action des Etats.

En faisant de la coopération décentralisée, les collectivités françaises font certes acte de générosité, mais aussi **acte d'intérêts mutuels, dans un système gagnant-gagnant**. *Je suis convaincu de cette perspective plus forte aujourd'hui pour la coopération décentralisée. Si on veut limiter les réfugiés climatiques, économiques... ce n'est pas avec des murs, mais en aidant le développement au niveau local, dans l'intérêt des pays comme dans notre intérêt* » souligne Roland Ries. Et d'ajouter : « *Si la coopération décentralisée a été conduite au départ par des militants, aujourd'hui, les écarts se sont aggravés et les conflits armés aussi. On a encore, et plus que jamais, une obligation de militantisme. Et c'est encore une fois notre intérêt et celui de la planète. Ce n'est pas un luxe, mais un impératif catégorique* ».





## PROGRAMME

### L'action internationale des collectivités territoriales (AICT) – une politique publique incontournable

*Journée de la Coopération décentralisée, proposée par Cités Unies France, en partenariat avec la Délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales et l'Agence française de Développement*

**Le mardi 27 octobre 2015 de 10h à 16h45**

à Cités Unies France

9 rue Christiani - 75018 Paris.

Cette Journée s'adresse particulièrement aux élu(e)s communaux, intercommunaux et départementaux nouvellement élu(e)s, ou réélu(e)s en 2014 et 2015. Elle leur permettra de s'informer sur l'action internationale des collectivités aujourd'hui, ses tendances et ses opportunités.

Elle abordera les points suivants :

- les questions qui se posent sur l'action internationale des collectivités territoriales dans un contexte national marqué par des tensions sur les finances publiques
- la place de l'action internationale dans les autres politiques publiques et l'implication d'autres services
- le retour et l'impact sur le territoire
- les outils et financements à disposition des collectivités territoriales
- la redynamisation de la coopération à partir des motivations, centres d'intérêt et initiatives des populations, aujourd'hui
- l'apport de CUF et son réseau aux collectivités françaises.

*Animation de la journée : Constance Koukoui, Cités Unies France*

**9h30**            **Accueil des participants**

**10h**             **Séquence introductive**

**L'identité de l'AICT aujourd'hui – une diversité d'engagements mais une politique publique structurante**

Présentation de l'évolution de l'AICT et de sa reconnaissance par l'Etat : où en sommes-nous aujourd'hui ? L'AICT une politique en pleine mutation.

*Bertrand Gallet, directeur général, Cités Unies France*

**L'AICT, complément de la coopération gouvernementale ?**

L'Etat, sa politique et ses outils au service des collectivités territoriales

*Christophe Katsahian, délégué adjoint, délégation pour l'action extérieure des collectivités territoriales, Ministère des Affaires étrangères et du Développement international*

*Robert de La Rochefoucauld, division des relations avec les élus et les acteurs économiques, Agence française de développement*

**11h**             **Débat avec la salle**

**11h30**          **Pause café**

**11h45**          **L'AICT, une politique en lien avec d'autres politiques territoriales**

*Animation : Anne Claire Gaudru, Cités Unies France*

**Quelles synergies entre l'ouverture extérieure et la mise en oeuvre des politiques publiques locales ?**

*Jean-Louis Cottigny, vice-président, affaires internationales et coopération internationale, Conseil départemental du Pas-de-Calais*

**L'action internationale en matière d'eau et d'assainissement : faire le lien avec d'autres politiques et impliquer d'autres services**

*Jacques Raynaud, chargé de mission relations internationales, Châtelleraut*

**Sensibiliser les citoyens à la solidarité internationale**

*Jean-Louis Testud, maire adjoint de Suresnes, secrétaire général de Cités Unies France*

**L'évolution des pratiques de coopération face aux défis actuels du développement local**

*Anne Raimat, directrice des relations internationales et de la coopération décentralisée, Bordeaux Métropole*

**Débat avec la salle**

**13h**             **Déjeuner sur place**

**14h15**      **L'AICT est aujourd'hui contestée. Quelles réponses avez-vous développées pour contrer ce discours ?**

*Animation Camille Borella, Cités Unies France*

Travail en groupes

**15h15**      **Mise en commun et conclusions**

**Point de vue de l'ARRICOD**, l'Association des professionnels de l'action européenne et internationale des collectivités territoriales,

*Eric Recoura, directeur des relations internationales de la ville de Grenoble, membre du bureau*

**Point de vue de la direction de Cités Unies France** – CUF à votre service,  
*Bertrand Gallet, directeur général*

**Perspectives et conclusions de la journée**

**Roland Ries, maire de Strasbourg, président de Cités Unies France**

*Une journée préparée par l'équipe de Cités Unies France : Felicia Medina, Astrid Frey, Anne-Claire Gaudru, Constance Koukoui, Camille Borella*



Organisme	Prénom	Nom	Fonction
PAYS DE SAVOIE SOLIDAIRES	Magali	AGOSTI	Directrice
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SENART	Daniel	ALLIOUX	Vice-président
TOURS	Marie-Bernard	AMIRAUULT DEISS	Responsable des relations internationales
BEZONS	Raymond	AYIVI-AZIANOUGBE	Conseiller délégué aux relations internationales
AMF	Julia	BARBIER	Conseillère technique
GENNEVILLIERS	Farissa	BENSALEM	Collaboratrice de Cabinet
BONDY	Chayma	BENSARI	Chargée de coopération décentralisée
NANCY	Jean-Michel	BERLEMONT	Adjoint aux relations internationales
CHATEAU THIERRY	Félix	BOKASSIA	Conseiller délégué à la coopération décentralisée
COMMERCY	Jean	BOMBARDIERI	Vice-Président
CITES UNIES FRANCE	Camille	BORELLA	Chargée de mission
RENNES	Jocelyne	BOUGEARD	Adjointe aux relations internationales
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA SEINE SAINT DENIS	Nicolas	BOUROUMEAU	Chargé de coopération décentralisée
COMMERCY	Jean-Laurent	BREMONT	Conseiller de coopération internationale
ASSAINISSEMENT DE FONTOY-FENSCH (SEAFF)	Angélique	BREMONT	Directrice des relations extérieures
FOSESSE	Christine	BULOT	Directrice de cabinet
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PYRENEES ATLANTIQUES	Marc	CABANE	Conseiller départemental
SAVIGNY LE TEMPLE	Dominique	CAROTINE	Adjoint au maire chargé des jumelages
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES HAUTS DE SEINE	Isabelle	CAULLERY	Vice-Présidente Coopération internationale et Affaires Européennes
MALAKOFF	Michel	CIBOT	Directeur général des services honoraire
ASSAINISSEMENT DE FONTOY-FENSCH (SEAFF)	Marie-France	CIOFETTI	
CHAMBERY	Nathalie	COLIN-COCCHI	Adjointe de coopération décentralisée
ORLEANS	Céline	CORNIER	Responsable solidarité internationale
COMMUNAUTE URBAINE DE DUNKERQUE	Nathalie	COS	Responsable de la coopération internationale
SAVIGNY LE TEMPLE	Tamara	COSTES	Chargée des Relations Internationales
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS	Jean Louis	COTTIGNY	Vice-Président chargé des affaires européennes et internationales
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA DORDOGNE	Valérie	COUSTILLAS	Adjointe au chef de service affaires européennes et coopération décentralisée.
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE CERGY PONTOISE	Jocelyne	COUSTON	Chargée de mission
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LA HAUTE GARONNE	Didier	CUJIVES	Conseiller départemental
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE-EURE	Nelly	DAVID	Chargée de communication
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT - AFD	Robert	DE LA ROCHEFOUCAULD	Responsable relations avec les collectivités territoriales
Organisme	Prénom	Nom	Fonction

CRETEIL	Danielle	DEFORTESCU	Adjointe aux relations internationales
LIANES COOPERATION	François	DERISBOURG	Chargé de mission
RILLIEUX LA PAPE	Arnaud	DESBROSSES	Directeur général des services
LES ULIS	Noureddine	EL MAFOUCHI	Délégué aux relations internationales
SAINT OUEN	Etienna	ETIENNE	Conseillère déléguée à la coopération décentralisée
EYBENS	Françoise	FELIX	Conseillère municipale chargée des Relations internationales
REIMS METROPOLE	Jean-Pierre	FORTUNE	Vice-Président
CITES UNIES FRANCE	Astrid	FREY	Chargée de mission
CHAMPIGNY SUR MARNE	Christophe	GAIGNE	Conseiller municipal délégué aux relations internationales et aux jumelages
CITES UNIES FRANCE	Bertrand	GALLET	Directeur général
SURESNES	Valérie	GAUDE DA SILVA	Chargée de coopération
CITES UNIES FRANCE	Anne-Claire	GAUDRU	Chargée de mission
MULHOUSE	Anne-Catherine	GOETZ	Adjointe aux relations internationales
SAINT QUENTIN	Alexis	GRANDIN	Adjoint au maire, chargé des relations internationales
SAINT DENIS	Fodhil	HAMOUDI	Adjoint au maire, en charge des relations internationales
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ALLIER	Véronique	HERUPE	Chargée de coopération décentralisée
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU VAL D'OISE	Laure	HUBERT-RODIER	Chargée de mission relations internationales
PAYS DE SAVOIE SOLIDAIRES	Josée	JEANNERET	
POITIERS	Laure	JUANCHICH	Chargée de mission aux relations internationales
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	Christophe	KATSAHIAN	Délégué adjoint
COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE	Fatima	KHADIR	Directrice adjointe de la Coopération internationale
CONSEIL DEPARTEMENTAL DES PYRENEES A	Jérôme	KOHL	Chef du Pôle Relations Internationales
CITES UNIES FRANCE	Constance	KOUKOU	Chargée de mission
CENTRAIDER	Anne	LE BIHAN	Coordinatrice
CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE ET VILAINE	Didier	LE BOUGEANT	Conseiller départemental
MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DU DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL	Jôel	LEBRET	Chargé de mission
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE SEI POUR L'ASSAINISSEMENT DE L'AGGLOMERATION PARIS	Sylvie	LEFEBVRE	Responsable des relations internationales
	Cléo	LOSSOUARN	Chargée de Projet
COMMERCY	Francis	MANGIN	Membre
COMMERCY	Jacqueline	MANGIN	Membre
MULHOUSE	Estelle	MANGOLD	Directrice des relations internationales
Organisme	Prénom	Nom	Fonction
CITES UNIES FRANCE	Félicia	MEDINA	Chargée de mission

COMMUNAUTE DE COMMUNES FAUCIGNY-GLIERES	Marie-Laure	MEYER	Vice-Présidente
CONSEIL DEPARTEMENTAL DU PAS DE CALAIS	Dimitar	MINTSEV	Chargée de mission
COMMUNAUTE URBAINE DE LILLE	Paulo	PAIS	Directeur des relations internationales
BREST METROPOLE OCEANE	Fortuné	PELLICANO	Conseillé Communautaire délégué au Président
LANNION	Anthony	PEZRON	Directeur de la culture
VIROFLAY	Brigitte	RAGUSA	Présidente de l'association
BORDEAUX METROPOLE	Anne	RAIMAT	Directrice des relations internationales
CRETEIL	Florence	RAULET-SANCHEZ	Chargée de mission aux relations internationales
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION SEINE-EURE	Céline	RAVIN	Assistante de direction
CHATELLERAULT	Jacques	RAYNAUD	Responsable du pôle coopération décentralisée
GRENOBLE	Eric	RECOURA	Directeur des relations internationales
CITES UNIES FRANCE	Roland	RIES	Président
CHAMBERY	Michel	ROUX	Personne qualifiée
CONSEIL DEPARTEMENTAL D'ILLE ET VILAINE	Sylvain	SEGAL	Chef de service
SAINT DENIS	Juliette	SEYDI	Chargée de mission relations internationales
COMITE D'EXPANSION ECONOMIQUE DU VAL D'OISE - CEEVO	Medeya	SPASOVA	Chargée de mission
CERCOOP FRANCHE COMTE	Ousmane	SYLL	Directeur
TOURS	Jérôme	TEBALDI	Conseiller délégué aux relations internationales
SURESNES	Jean-Louis	TESTUD	Adjoint aux relations internationales
ASSOCIATION SENEGAL AFRIQUE DE L'OUEST	Franck	TOGNINI	Président
CHECY	Théodore	TOULOUGOUSSOU	Conseiller municipal
DOUAI	Lucile	WACHEUX	Adjointe aux relations internationales, chargé du jumelage
CITES UNIES FRANCE	Nicolas	WIT	Directeur général adjoint

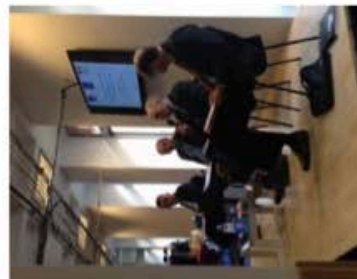
\*Noous vous prions de nous excuser en cas d'erreur ou omission.



Accueil > S'informer, échanger, se former > Actualités >

Les JCD de CUF mobilisent

## LA JOURNÉE COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE DU 27 OCTOBRE 2015 : BILAN ET RÉSULTATS ! SE RENCONTRER, S'INSPIRER ET SE FÉDÉRER AUTOUR DE L'ACTION INTERNATIONALE



plénière JCD2015

La question de l'efficacité de ces flux, de pédagogie et de l'importance de la finitude des relations sont des notions qu'ont partagés élus et techniciens.

Les travaux pratiques en petits groupes, rapportés et confrontés aux regards d'un élu, Roland Ries, maire de Strasbourg et président de CUF, et d'un technicien, Eric Recoura, Directeur des Relations internationales de Grenoble, membre de l'ARRICOD, ont apportés des réponses concrètes et un positionnement franc pour traverser cette époque troublée par la marginalisation de l'action internationale.

Cette journée, résolument tournée vers nos adhérents et leurs appréciations des valeurs de l'AICT, engage CUF à être d'avantage à l'écoute et réactif face aux attentes des collectivités engagées. Nous remercions chaleureusement les présents pour s'être livré à des techniques d'animation expérimentales et avoir répondu aux évaluations et retours pour encourager notre progression.

La capitalisation étant gage de durabilité, des actes de cette journée sont en cours de réalisation.

**VOUS ÊTES UNE COLLECTIVITÉ ?**  
Comment et pourquoi adhérer à Cités Unies France ?

**EN SAVOIR PLUS**

**DÉCOUVREZ NOS PUBLICATIONS**  
VOIR LES OUVRAGES

La journée coopération décentralisée tenue le 27 octobre a réuni une soixantaine de collectivités territoriales. L'équipe de Cités Unies France est heureuse du succès de participation, notamment des élus, et une animation tournée vers les participants

Les temps de plénière sur le contexte et les appuis des acteurs institutionnels phares ont été l'occasion pour les collectivités de partager en direct les voies d'encouragements, leurs incompréhensions et les valeurs qu'elles portent.

A des échelons différents, le témoignage des élus du département du Pas de Calais, et de la ville de Suresnes ont rappelés que leurs actions étaient chevillées aux valeurs des politiques publiques et cible toujours un retour pour le territoire à court (échanges humains et humanité), moyen (identifier des similitudes et des solutions ici et la-bas,) et long terme (créer la future génération de la solidarité).

Bordeaux Métropole et Châtelleraut ont abordé les partenariats concrets avec les acteurs du territoire, et les effets démultipliés sur le management interne de la collectivité, la prise de conscience de chacun et le rôle moteur de la collectivité pour fédérer et créer une approche horizontale dépassant les frontières de son propre territoire.



Table ronde JCD2015